

# Circuit Interrégional Jeunes - Etape 1

Grenoble, les 26 et 27 septembre 2020

## REGLEMENT PARTICULIER

### 1. AUTORISATION

La compétition est déclarée sur Poona sous le numéro 2000822 et sera autorisée par la Fédération Française de Badminton. Son numéro d'autorisation est en cours.

### 2. ORGANISATION GENERALE

Les Juges-Arbitres de la compétition sont :

- **Gilles Dossetto** – Juge-Arbitre Principal,
- **Eva SIMON** – Juge Arbitre Adjoint

Le responsable GEO de la compétition est **Maxime Leroux**.

La compétition se déroulera à la **Halle Clémenceau**, 40 Boulevard Clémenceau 38100 Grenoble

### 3. CRITERES DE PARTICIPATION

#### 3.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à une étape les joueurs de nationalité française, licenciés à la Fédération (*dans un club de la Ligue AURA ou PACA, de la corse ou d'une ligue d'outre-mer*) pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension, au 26<sup>er</sup> et 27 septembre

#### 3.2. Catégories et années d'âge

Un joueur est autorisé à s'inscrire :

- dans une seule catégorie et année d'âge par discipline,
- dans des catégories d'âge différentes selon les disciplines (Simple / Double / Double Mixte).

Une paire est autorisée à s'inscrire dans des catégories d'âge différentes en Double et Double Mixte.

Les benjamins et minimes sont autorisés à jouer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieur.

Les joueurs minibad ne sont pas autorisés à participer à la compétition.

##### 3.2.1. En simple

la compétition est ouverte aux joueurs des années d'âge :

- \* **poussin 1** (1<sup>ère</sup> année), **poussin 2** (2<sup>ème</sup> année),
- \* **benjamin 1** (1<sup>ère</sup> année), **benjamin 2** (2<sup>ème</sup> année),
- \* **minime 1** (1<sup>ère</sup> année), **minime 2** (2<sup>ème</sup> année),

\* **cadet.**

### 3.2.2. **En double et double mixte**

la compétition est ouverte aux joueurs des catégories **poussins**, **benjamins**, **minimes** et **cadets**.

### 3.3. **Limites de participation**

Peuvent s'inscrire à cette compétition :

- les **poussins**;
- les **benjamins classés au minimum P11** dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit ;
- les **minimes** et **cadets classés au minimum D9** dans chaque discipline dans laquelle le joueur s'inscrit ;

Un joueur qui se surclasse doit remplir les conditions d'inscriptions associées à la catégorie de surclassement.

Ex : *un Benjamin se surclassant en Minime doit être classé au minimum D9 dans la discipline concernée.*

Nota1 : Les poussins pourront s'inscrire dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure. Une validation sera faite par la ligue pour surclasser les poussins dont les points n'apparaissent pas.

Nota 2 : Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants seront retenus selon le critère du meilleur Classement Par Points Hebdomadaire (CPPH).

## 4. MODALITES D'INSCRIPTION

### 4.1. **Dates diverses**

- la **date limite d'inscription** est fixée au **vendredi 12 septembre 2020 (date de réception du mail)**
- la date de prise en compte du CPPH est fixée au **jeudi 17 septembre 2020** (J-16 jours),
- la **date du tirage au sort** sera effectuée le **vendredi 18 septembre 2020** (J-15 jours)
- une liste d'attente dans chaque tableau sera mise en place pour pallier aux éventuels forfaits, dans les conditions fixées par le règlement général des compétitions. Elle sera diffusée avec **les convocations au plus tard dimanche 20 septembre**.

### 4.2. **Montant des droits d'inscription**

Le montant des droits d'inscriptions est fixé à **17€** pour une discipline / **20€** pour deux disciplines et **23€** pour trois disciplines.

### 4.3. **Modalités d'inscription**

Un joueur peut être inscrit par son Club, son Comité ou sa Ligue.

L'inscription s'effectue au moyen du formulaire d'inscription de la Compétition accompagné du règlement des droits d'inscription.

Seules les inscriptions envoyées par le responsable du Club, Comité, Ligue à l'adresse suivante : [inscriptioncij@grenoble-badminton.org](mailto:inscriptioncij@grenoble-badminton.org) seront validées.

Le paiement peut s'effectuer par virement avant la compétition ou directement sur place en arrivant lors du pointage.

Attention, aucun joueur ne pourra débiter la compétition sans être à jour financièrement.



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire  
**GRENOBLE ALPES BADMINTON**

Domiciliation  
**SG GRENOBLE VALMY (00998)  
15 CHE JOSEPH BRUN  
38100 GRENOBLE**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
<b>30003</b>	<b>00998</b>	<b>00037272156</b>	<b>05</b>

IBAN : **FR76 3000 3009 9800 0372 7215 605**

BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

#### 4.4. Accompagnateurs

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, désigné sur le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition.

Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité.

Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans représentant à la compétition. Si une délégation de responsabilité est donnée au représentant d'une autre équipe présente, celui-ci doit en attester par une lettre écrite remise au juge-arbitre lors du pointage des présents.

## 5. TABLEAUX

### 5.1. Nombre et structure des tableaux

Il sera proposer des tableaux pour toutes les catégories d'âge (poussin / benjamin / minime / Cadet) et dans chaque discipline (Simple / Double / Double Mixte)

Dans chaque catégorie, le tableau de simple débutera par des poules suivies d'un tableau en Elimination Directe ;

Les autres tableaux se joueront selon les impératifs techniques de l'organisation et dans la limite des horaires indicatifs.

Afin de répondre aux consignes des Ligue AURA et PACA et d'assurer des tableaux homogènes en terme de niveau et de taille raisonnable le nombre maximum de joueur/paire sera de :

- 12 en simple par année d'âge en poussin, benjamin et minime,
- 18 en simple en cadet,
- 12 en double dans chaque catégorie,
- 12 en double mixte dans chaque catégorie

De plus, sur demande des ligues AURA et PACA dans chaque année d'âge (poussins, benjamins et minimes), chaque ligue aura au minimum trois joueurs/paires (les meilleurs au CPPH) dans chaque tableau.

Nota : Cette mesure a pour but d'assurer un développement harmonieux du territoire et d'entretenir l'émulation entre les 2 régions

En cas de nombre trop petit d'inscrits dans une catégorie, il sera possible de fusionner certains tableaux

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128. Cas particuliers : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs ayant une cote strictement inférieure à :

- 64 dans le cas de tableaux benjamins ou minimes :
- 32 dans les autres cas.

Cet article ne s'applique pas aux compétitions référencées et autorisées comme championnats et aux compétitions qualificatives pour le championnat de France Jeunes (CIJ et CEJ).

## 5.2. Désignation des têtes de séries et têtes de poules

Les Têtes de Séries et Têtes de Poules (benjamins / minimes / cadets) seront définies par le CCPH du 17 septembre 2020.

Les Têtes de Séries et Têtes de Poules poussins seront :

- définies par « le Top Fédéral Poussins » au 17 septembre 2020 en simple,
- désignées par le JA Principal après avis des responsables ETR des Ligues AURA et PACA en double et double mixte.

## 6. MODALITES D'ORGANISATION DE LA COMPETITION

### 6.1. Horaires cadres

\* le samedi à partir de 10 h 00 et jusqu'à 20 h 00 ;

\* le dimanche de 8 h 30 à 16 h 00.

### 6.2. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition. Ils doivent être classés au minimum en catégorie standard (*liste publiée sur le site fédéral*). Ils sont à la charge des joueurs jusqu'aux quarts de finale et fournis gratuitement par l'organisateur pour les demi-finales et finales.

Le volant officiel de la compétition sera le **Adidas Fs6**, en vente au stand Youbadit présent tout le week end.

### 6.3. Salles

La compétition se déroulera dans une salle de 12 terrains avec 2 terrains de d'échauffement pour la préparation des joueurs.

Une chambre d'appel sera mise en place près de la table de marque afin d'aller plus rapidement sur les terrains. Un temps de 3 minutes sera accordé pour l'échauffement et le test des volants dès l'appel des joueurs.

#### **6.4. Terrains**

Les tableaux de la catégorie poussins seront disputés sur des « terrains poussins ».

#### **6.5. Officiels techniques**

Les matchs seront effectués en auto-arbitrage tout au long de la compétition.

Les finales seront arbitrées, en fonction d'un nombre suffisant d'arbitre.

#### **6.6 Problème d'infrastructure**

Tout volant touchant le plafond ou la structure du gymnase sera considéré comme « **FAUTE** » au Service et en Jeu.

#### **6.7 Conseils entre les points**

En raison de l'organisation de la salle, aucune chaise de conseillé ne pourra être installé et le plateau de jeu ne sera donc réservé qu'aux joueurs et aux officiels de la compétition.

Les conseils pourront avoir lieu lors des pauses à 11 et à la fin du set (*entre les sets et au milieu des sets*) pour toutes les catégories.

Toute personne allant à l'encontre de cette règle devra remonter dans les tribunes.

### **7. DIVERS**

#### **7.1 Tenues**

Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue de Badminton correcte en compétition conforme au « Règlement sur les tenues vestimentaires et publicités » Fédéral entrée en Vigueur au 1/09/2020.

Les Polos :

- « Liges » ne seront autorisés que pour les jeunes inscrits par leur Ligue,
- « Comités » ne seront autorisés que par les jeunes inscrits par leur Comité.

#### **7.2 Forfaits**

Tout joueur forfait après la date du tirage au sort devra envoyer un justificatif dans un délai de 5 jours suivant la compétition (*certificat médical, attestation de travail, ...*) à adresser à la Ligue AURA de Badminton :

<b>Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton</b> <b>37 route du Vercors</b> <b>38500 Saint Cassien</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ou par mail à : [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org), sous peine de sanction fédérale.

#### **7.3 Règles antidopage**

L'utilisation et l'usage de produits ou substances dopantes (publiés chaque année par l'AFLD) sont interdits.

Tout joueur soumis à un traitement médical devra présenter une ordonnance au Juge-Arbitre Principal avant son premier match.

#### **7.4 Responsabilité**

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.

#### **7.5 Réclamation**

Seul le représentant de l'entité (Club, Comité, Ligue) qui a inscrit le joueur sur la feuille d'inscription sera autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

#### **7.6 Point Covid 19**

Le respect des règles sanitaires, en lien avec les recommandations fédérales devra être appliqué.

#### **7.7 Acceptation du présent règlement**

Toute inscription au tournoi implique l'adhésion à l'intégralité du présent règlement.